

F F T
Comité De Saône Et Loire De Tennis

Ligue De Bourgogne De Tennis

La Commission SENIORS PLUS

Rue d'Avoise – Stade
71210 MONTCHANIN
☎ : 03 85 78 10 98

A tous les Présidents de Clubs de
S. & L.

Réf. :
CSLT/JML/AB/061/2014

Montchanin,
Le 07 Juillet 2014

**Championnat de Saône et Loire
INTERCLUBS PAR EQUIPES SENIOR PLUS
+ 45 ANS et + 55 ANS
Saison sportive 2015
Date limite impérative d'Inscription : 10 SEPTEMBRE 2014**

La phase qualificative pour le Championnat de France Interclubs par Equipes des + 45 ans et + 55 ans se déroulera aux dates suivantes :

➤ **Epreuves départementales :**

28 septembre et 05 - 12 - 19 - 26 Octobre 2014.

Rattrapage : 1^{ère} Division le 1^{er} - 2 - 9 Novembre 2014 (**date limite**)

Autres divisions : les 1^{er} - 2 - 9 - 11 - 16 Novembre 2014

➤ **Epreuves régionales :**

½ finale 23 Novembre 2014.

Finale le 30 Novembre 2014.

➤ **Catégories concernées :**

- Séniors Plus 45 ans messieurs et dames nés (es) en 1970 et avant

- Séniors Plus 55 ans messieurs et dames nés (es) en 1960 et avant

COMPOSITION DES EQUIPES :

➤ **1^{ère} DIVISION + 45 ans**

RAPPEL 4 joueurs (es) minimum : 4 simples – 1 double (les joueurs de simple peuvent jouer le double)

➤ **1^{ère} DIVISION + 55 ans :**

4 joueurs : 2 simples – 1 double (les joueurs de simple ne peuvent pas jouer le double)

➤ **Autres divisions + 45 et + 55 ans :** 2 simples - 1 double

3 à 4 joueurs (es) : dans le cas où il y a 3 joueurs (es), seul le (la) joueur (se) du simple 2 peut jouer en double.

➤ **DATE LIMITE** : - 1^{ère} Division le 09 Novembre 2014 – **IMPERATIF.**

- Autres divisions le 16 Novembre 2014.

Passées ces dates, les Clubs n'ayant pas disputé toutes leurs rencontres se verront attribuer **moins** 2 points par rencontre non jouée.

REGLEMENTS :

- **Tout le championnat se jouera avec le classement 2014, même pour les rencontres reportées.**

RAPPEL :

Participation des joueurs (es) +55 Ans en +45 Ans: elle est autorisée. Cependant, les rencontres ne peuvent être **décalées** pour harmonisation de participation de joueur dans deux catégories différentes (le logiciel « Gestion Sportive » est un outil de pénalisation et donc disqualification de l'équipe et NON COMPTABILISATION des résultats individuels).

ATTENTION au numéro de journée.

Ces joueurs (es) devront choisir leur catégorie dans le cas d'une qualification pour une phase régionale.

Un joueur ne peut évoluer dans deux catégories différentes ou plus en phase régionale.

- **(Application de l'article 110 des règlements sportifs de la FFT)**

Une équipe FORFAIT en Championnat de Bourgogne (rencontre se disputant par élimination directe) l'année N est rétrogradée l'année suivante en 1ère division départementale et n'est pas qualifiable pour le Championnat de Bourgogne dans l'année N+1 ; en cas de victoire dans la phase, elle est alors remplacée par le club finaliste (Second de poule pour la S&L).

Application pour le championnat de Saône et Loire de l'article 82 des règlements sportifs de la FFT

Une fois les poules de championnat officialisées, aucun(e) joueur (se) défaillant(e) ne pourra être remplacé(e) par un(e) joueur (se) dont le classement modifierait le poids de l'équipe. Nous rappelons que le poids de l'équipe est obtenu par l'addition des points du classement de double de chacun des joueurs (ses).

NC	40	30/5	30/4	30/3	30/2	30/1	30	15/5	15/4	15/3	15/2	15/1	15	5/6
19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5

- Les rencontres doivent se jouer IMPERATIVEMENT aux dates prévues (éventuellement avancées au **vendredi après midi** ou samedi après accord des deux capitaines, mais jamais repoussées). En cas de report, pour le **SEUL motif d'intempéries**, le club ne possédant pas de court couvert devra obligatoirement se déplacer lors des journées de rattrapage.

Ordre et format des rencontres :

- **1^{ère} DIVISION + 45 ans** : Rappel : **simples 4 et 2, puis 3 et 1, puis double**

Simples : rencontres au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans chacune des manches

Double : deux manches gagnantes avec jeu décisif et application de la règle du no-ad

3^{ème} manche : super jeu décisif en 10 points

- **1^{ère} DIVISION + 55 ans** : **simple 2, puis double, puis simple 1**

- **Autres divisions + 45 et + 55 ans** : **double – simple 1 – simple 2.**

Simples et double : rencontres au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans chacune des manches

Chaque partie gagnée vaut 1 seul point (pas de bonification pour le double)

Les doubles doivent être joués sous peine de disqualification des deux équipes.

REPOS :

Un repos de 10 minutes peut être pris entre la deuxième et la troisième manche dans les épreuves de simple réservées aux 45 ans et plus. Il faut l'accord des 2 joueurs pour que ce repos facultatif ne soit pas pris (**article 13 des règlements sportifs**).

Le club doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour que :

- Tous les joueurs potentiels possèdent leur attestation de licence **avant le début des rencontres** (une équipe au sein de laquelle évoluera un joueur non licencié le jour de la rencontre aura match perdu par forfait) ainsi qu'un **certificat médical valide pour la durée de la compétition**. Dans tous les cas, la licence devra être enregistrée le 31 octobre 2014 au plus tard.

- **Les licences 2015** seront enregistrables sur le site de la F.F.T. **dès le 1er Septembre 2014.**

Penser à valider le paiement pour l'enregistrement de la licence,

- **Le JAE, à jour de sa licence 2015, soit enregistré en même temps que les joueurs de chaque équipe pour le bon fonctionnement de la Gestion Sportive.**

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

La Commission SENIORS PLUS

**Championnat de Saône et Loire
INTERCLUBS SENIOR PLUS 45 et 55 ANS PAR EQUIPES
Saison sportive 2015**

Bulletin à faire parvenir au :

**COMITE DE TENNIS DE S. & L.
Rue d'Avoise – Stade – 71210 MONTCHANIN**

Impérativement pour le : 10 SEPTEMBRE 2014

NOM DU CLUB :

N° du Club : 0471_ _ _ _

Nom du ou des Juge-Arbitres (JAE)	Adresses postale et E-mail	Téléphones

MESSIEURS :

45 ans	Nom des Capitaines	Adresses postale et E-mail	Téléphones
Equipe 1			
Equipe 2			
Equipe 3			
Equipe 4			

55 ans	Nom des Capitaines	Adresses postale et E-mail	Téléphones
Equipe 1			
Equipe 2			

DAMES :

45 ans	Nom des Capitaines	Adresses postale et E-mail	Téléphones
Equipe 1			
Equipe 2			
Equipe 3			

55 ans	Nom des Capitaines	Adresses postale et E-mail	Téléphones
Equipe 1			

Ci-joint un chèque de fois **58 €** soit€
à l'ordre du **COMITE DE S. & L. de TENNIS**

A, Le

NOM DU CLUB :

Composition de l'équipe 1 DAMES

Nom et Prénom	Classement 2014	Classement prévisionnel 2015	Année de naissance	Meilleur Classement obtenu

Composition de l'équipe 2 DAMES

Nom et Prénom	Classement 2014	Classement prévisionnel 2015	Année de naissance	Meilleur Classement obtenu

N.B. : Tout le championnat départemental se jouera avec **le classement 2014**, même pour les rencontres reportées.

ADDITIF AU REGLEMENT

➤ Rappel du système actuel

Messieurs 45

1 ^{ère} Division	1 poule de 6	- la 1 ^{ère} dispute le Championnat de Bourgogne - 5 et 6 descendent
2 ^{ème} Division	2 poule de 6	- la 1 ^{ère} équipe de chaque poule monte - 5 et 6 descendent
3 ^{ème} Division	2 poules	- la 1 ^{ère} de chaque poule monte

En 2014, il n'y avait qu'une seule poule en dames +45 et en Messieurs +55

Il est rappelé que toute équipe ayant participé au championnat 2014 et devenue subitement très forte la saison suivante pourra accéder à une division supérieure (voire sauter une division) même si elle n'a pas terminé 1^{ère}.

Par conséquent, les montées et descentes ne seront définitives qu'après l'inscription des équipes.

Conséquences

- Des équipes classées 4^{ème} et/ou 3^{ème} pourront éventuellement descendre pour laisser la place à ces équipes.

Avantages

- Rendre les Championnats plus équilibrés pour l'intérêt de chacun.